

Compte rendu de la réunion des formateurs du 10/06/2025

15 personnes participantes

Ateliers

Jean-Pierre précise que cette réunion pour les formateurs est la dernière avant les vacances d'été. Il a fait un bilan des activités de l'année dans les divers ateliers.

Depuis le mois de septembre 2024 Ramage compte 43 nouveaux inscrits.

Il a constaté que le plus fréquenté est celui de la rue Bausset avec une moyenne de 15 personnes par atelier.

Il recommande le plus possible aux apprenants de rejoindre celui de la rue Violet qui, pour le moment, a peu d'adhérents.

L'atelier Jean Nicot vient en second avec environ une douzaine de participants chaque semaine.

L'atelier du 16ème, compte tenu de la sociologie de cet arrondissement, a moins d'apprenants en période de beau temps car pour certains ils souhaitent partir en week-end dans leur maison secondaire.

Alain demande si l'atelier pourrait changer de jour d'activité.

Anny indique que ce créneau du vendredi est le seul disponible à la Maison des Associations du 16ème.

Jean- Pierre indique que la disponibilité des salles dépend de la décision des Mairies.

Dans l'ensemble des ateliers la fréquentation moyenne s'établit entre 20 à 50 personnes.

Pour l'année prochaine, il a déjà demandé la reconduction des salles dédiées à Ramage.

S'agissant de la RIVP la participation est un peu décevante car sur les 12 inscrits au départ, la participation moyenne est tombée à 4.

Il a été constaté que le niveau technique demandé était un peu plus élevé que dans les autres ateliers.

Si Ramage est sollicité pour l'année prochaine, cette proposition sera acceptée sous réserve de l'assurance d'une fréquentation suffisante.

Jean-Pierre remercie tous les bénévoles pour leur implication constante dans les divers ateliers avec une mention particulière pour ceux qui ont accepté de faire un déplacement supplémentaire et la formation à la RIVP.

Paris Asso

Ramagea répondu à la sollicitation du service numérique de la Maire de Paris, relayée par Rachida Dati, Maire du 7ème, en vue de l'attribution éventuelle de subventions aux associations. Trois modules pour les associations sont répertoriés :

Subvention

Dans cette rubrique, il est demandé de préciser l'objet de l'Association et ses projets d'extension.

Ramage a proposé d'élargir ses projets d'aide au numérique notamment dans le 7ème.

Il lui a été accordé 1000 €.

Agir

Il s'agit du service de recrutement sur lequel les bénévoles peuvent s'inscrire.

Sur ce module 6 personnes se sont inscrites pour Ramage.

Jean-Pierre a laissé un message à ceux qui semblaient le mieux correspondre : âge, compétence etc.

Affichage numérique

Les associations peuvent disposer de 3 créneaux par an, sur une carte géographique des lieux, pour présenter leur Association. L'affichage est prévu pour 30 jours consécutifs.

Pour ce faire, il faut alimenter un visuel format portrait A4.

Il est convenu d'adapter le Flyer Ramage avec les informations indispensables : objet téléphone, nom du site.

Michel, Jean-Michel, Anny, Jacques sont chargés d'établir un projet pour la séance de rentrée le 16 septembre 2025.

Forums

Les dates connues sont les 6 (dans le 14ème) et 13 septembre 2025.

Marianne indique que l'atelier Ortheaux ne participera pas cette année au Forum du 20ème qui l'année dernière s'était avéré peu opérant.

Jean-Pierre rappelle que le matériel est à récupérer avant les dates prévues à la salle Violet par les participants à chacun des forums.

Divers

Jean-Pierre indique que le projet de changement de box par SFR pour la salle Nicot n'a pu aboutir pour diverses raisons.

Aussi, il propose de changer d'opérateur à la rentrée.

S'agissant des cours, Bruno et Michel ont déjà envoyé leurs propositions.

Alain propose d'ajouter un thème concernant les procédures de sauvegarde qui semblent inquiéter les apprenants.

Jean-Pierre insiste sur le fait qu'il faudra commencer les cours plus rapidement que l'année dernière.

La séance de rentrée des formateurs est fixée au 16 septembre 2025.

La séance est levée à 12 h.

Il invite les formateurs à se rendre au déjeuner convivial prévu chez Françoise rue Amélie à 12 h 30.